

CHEMINS



DE TRAVERSE

PARCOURS JAUNE ET BLEU

Un jeu de piste familial
à découvrir !



Le parcours vous fera traverser la pinède et explorer quelques curiosités à Jacou et Clapiers. Un quiz, conçu pour tous les âges, est à découvrir pour mettre vos connaissances à l'épreuve !

Partez à la découverte de ce nouveau parcours des "chemins de traverse", qui vous conduira aux limites de la commune. La boucle « Jaune et Bleue », aux couleurs des villages voisins de Jacou et Clapiers, vous invite à explorer leur patrimoine. Une grande partie de l'itinéraire traverse la pinède.

Que vous soyez un jacoumard de longue date ou un nouvel habitant, laissez-vous séduire par ce jeu de piste captivant, à la croisée de l'histoire et de la biodiversité. Un grand merci à Histoire et Patrimoine pour leur précieuse contribution.

Bonne exploration !

Renaud Calvat
Maire de Jacou

PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Pendant vos balades à Jacou, n'hésitez pas à prendre en photo les arbres, arbustes, plantes et animaux que vous croisez sur votre chemin. Si vous disposez de l'application iNaturalist sur votre smartphone, vous pouvez y charger vos photos. Elles alimenteront automatiquement le groupe de Jacou, et vous participerez ainsi à l'inventaire de la biodiversité communale.

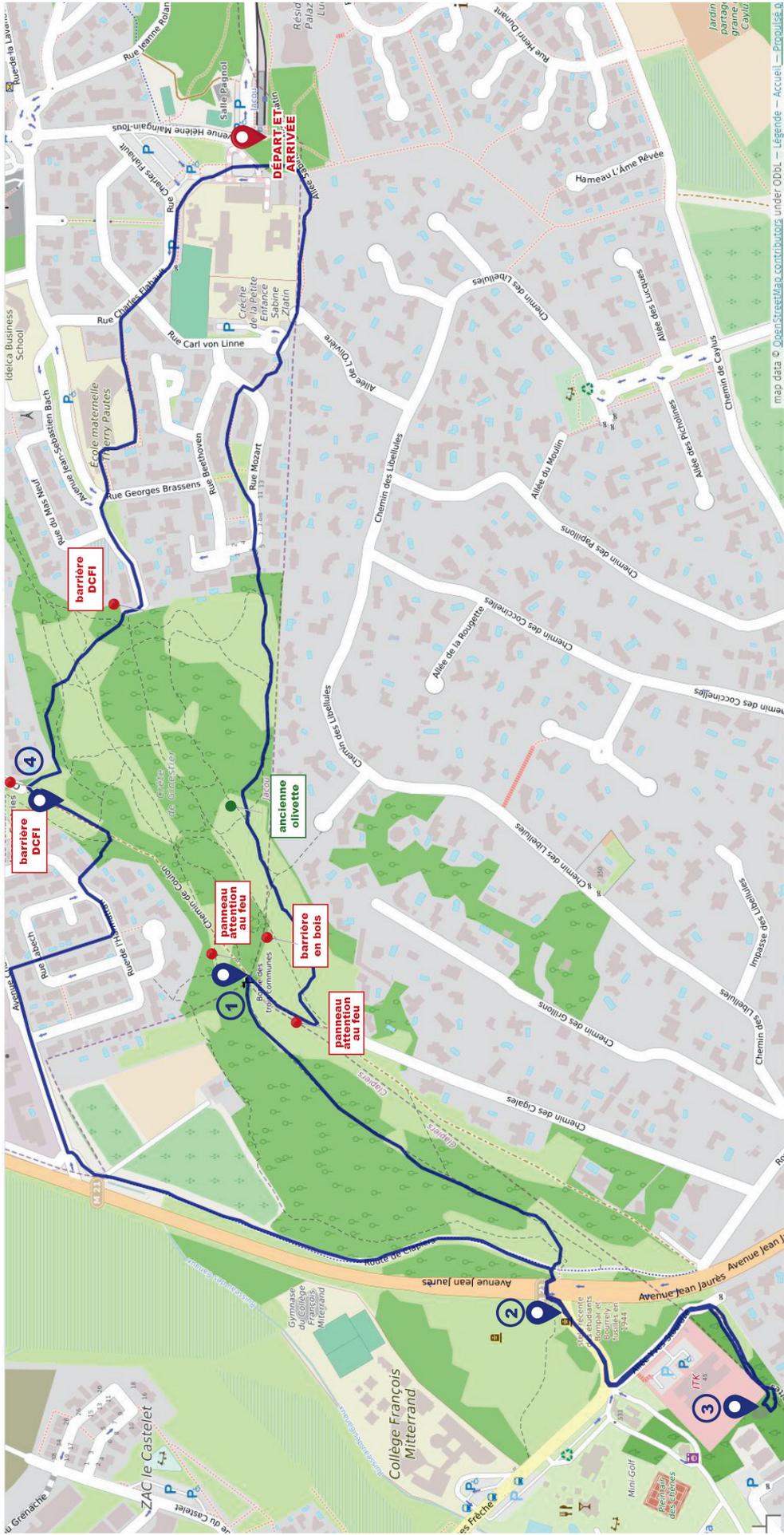
téléchargez
l'application ici



© Brice Favre

ITINÉRAIRE

4.2 KM
1H30



Retrouvez l'itinéraire sur

umap



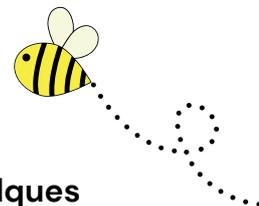
komoot



- ① Borne
- ② Stèle des étudiants fusillés
- ③ Panorama
- ④ Vestiges habitation

DESCRIPTION DU TRAJET

Partie 1 Cap sur Clapiers !



Description du trajet au départ du terminus du tram à Jacou (en bleu, quelques éléments remarquables) :

- 1 Prenez l'allée Sabine et Miron Zlatin jusqu'au parking de la crèche, puis le petit chemin en face.
- 2 A sa sortie, traversez la rue, suivez-la vers la droite et prenez le chemin immédiatement sur votre gauche.
- 3 Vous traversez une place arborée, puis vous vous engagez en face vers la pinède.
- 4 Une fois dans la pinède, prenez le chemin en face de vous qui va longer les murs de clôtures sur votre gauche. Le chemin se sépare en deux bras qui se rejoignent un peu plus loin. **Trace d'ancienne carrière visible après la jonction des chemins.** Continuez sur le chemin qui longe des clôtures. **Vous verrez un figuier de barbarie, des agaves et des aloés.**
- 5 Prenez un peu plus loin le chemin qui oblique vers la droite. Il débouche sur une ancienne olivette. **Vous y verrez aussi des genévriers cades.**
- 6 Traversez l'olivette et poursuivez le chemin qui longe les maisons (vers la gauche). **Vous arrivez à Castelnau-le-Lez !** Vous allez rejoindre un chemin plus important. Prenez ce chemin vers la gauche jusqu'au panneau « Attention au feu » qui marque l'intersection avec le Chemin de Coulon.
- 7 Prenez le Chemin de Coulon vers la droite (en direction de Jacou). Environ 80 mètres plus loin, vous verrez à gauche du chemin un peu en contrebas la **Borne des 3 communes.** Prenez le chemin vers la gauche juste avant la borne. **Vous êtes à Clapiers !**



Partie 2 En repartant de Clapiers

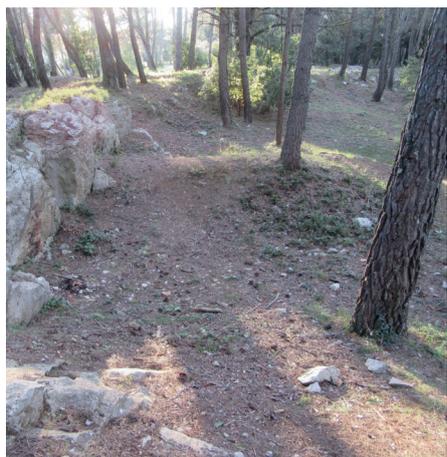
- 8 Suivez ce chemin de terre bien marqué pendant environ 400 mètres. Il débouche légèrement en surplomb de la route M21.
- 9 Empruntez un chemin de désir ou une petite ravine pour accéder au passage piéton au niveau du feu tricolore. Traversez la route et allez vers le collège. Sur votre droite se trouve la [stèle des fusillés](#).
- 10 Avant l'entrée du camping, prenez à gauche [l'allée des cyprès classés](#), et au bout à droite jusqu'au [Panrama](#). Retour par le même chemin jusqu'au feu tricolore.
- 11 Traversez la route M21 et prenez à gauche la piste partagée piétons/cyclistes jusqu'à [l'entrée de Jacou](#) et la [stèle en mémoire de G. Malabouche et R. Dupin](#).
- 12 Tournez alors à droite (rue Charles Cros). Laissez passer la rue de l'Harmattan, et prenez un peu après le chemin piétonnier sur votre droite. Au bout du chemin, prenez la rue à gauche (ne pas prendre les escaliers en face). 50 mètres plus loin, prenez le chemin à droite.
- 13 Vous voici de retour dans la pinède. Allez tout droit (chemin qui monte). Vous retrouvez le Chemin de Coulon, que vous prendrez vers la gauche. Au niveau des roseaux, sur la droite, on remarque les [vestiges d'une ancienne habitation \(peut-être une cabane de carrier\)](#).
- 14 Allez jusqu'à la [barrière en bois DFCI](#) et prenez le chemin qui monte vers la droite. Longez les jardins qui sont à votre gauche environ 30 mètres, puis prenez le chemin qui bifurque et monte vers la droite.
- 15 Montez jusqu'à la crête, traversez la clairière puis descendez de l'autre côté. Vous croisez un autre chemin assez large qui rejoint vers la gauche la rue de la Garrigue (barrière en bois DFCI).
- 16 A la sortie de cette rue, prenez en face un peu à droite le chemin qui longe l'école. A sa sortie, prenez à droite et suivez la rue jusqu'à retrouver votre point de départ.



Quelques éléments remarquables au gré de votre balade

CARRIÈRES

Dans la pinède entre Jacou, Castelnaud-le-Lez et Clapiers, on trouve des fronts de taille*. Ces vestiges d'anciennes carrières remonteraient au premier siècle avant notre ère d'après la carte archéologique de la Gaule.



**dans une mine ou une carrière, affleurement rocheux en cours d'exploitation.*

STÈLE DES ÉTUDIANTS FUSILLÉS

Le 21 août 1944, deux étudiants en médecine de Montpellier, résistants, sont arrêtés à la caserne Lepic où ils avaient tenté de voler des armes. Les troupes allemandes qui battent en retraite les emmènent avec elles. Ils sont exécutés à Clapiers dans le bois des Causses, où une stèle commémorative a été érigée. Une seconde stèle plus récente et plus visible a été placée en contrebas au bord de la route.



Découvrez d'autres éléments remarquables du patrimoine de Jacou répertoriés par l'association Histoire & Patrimoine



QUESTIONS



Question 1 Pommés de pins

Quel animal se régale des pommés de pins et ne laisse que les trognons ?



Question 2 Olivette

Qu'est-ce qu'une olivette ?

Question 3 Borne

Quelle est la particularité de cette pierre taillée que l'on voit sur le bord du chemin de Coulon en contrebas ?



Question 4 Camping

Depuis quand existe le camping Plein Air des Chênes à Clapiers ?

Question 5 Panrama

Qu'abrite ce drôle de bâtiment ?





Question 6 Limites Jacou - Clapiers

Où se trouve la limite entre les communes de Jacou et Clapiers ?

Question 7 D21

Comment s'appellent les arbres qui bordent la voie sur laquelle vous marchez ?

Question 8 Nom de rue

Vous empruntez la rue Charles Cros pour entrer dans la zone d'activité Clément Ader de Jacou. Savez-vous qui était Charles Cros ?



Question 9 Barrière

Qui a les clefs du cadenas pour ouvrir cette barrière en bois ?



Question 10 Sorties de Jacou

Au cours de votre parcours, combien de fois êtes-vous sortis de Jacou ?



BIODIVERSITÉ

Espèces d'arbres et arbustes
visibles sur le parcours



Romarin



Genévrier cade



Chêne vert



Plantain



Orchidées
de Robert

Mais aussi...

- Erable
- Pin
- Laurier-Tin
- Olivier
- Chêne blanc

Et beaucoup d'autres, à vous de les trouver !

Quelques espèces d'oiseaux que vous pouvez rencontrer à Jacou et Clapiers



Bergeronnette grise



Chardonneret élégant



Mésange charbonnière



Pie bavarde



Rougequeue noir



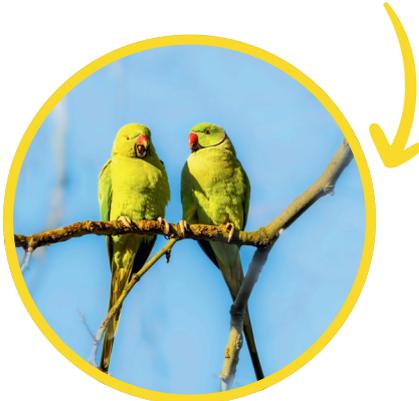
Moineau domestique



Rougegorge familier



Perruche à collier



Pinson des arbres



Vous aimez prendre le temps d'observer les oiseaux depuis votre fenêtre et vous voulez aider les scientifiques à comprendre quand et pourquoi ils fréquentent les jardins ? Participez à l'Observatoire Oiseaux des jardins en scannant le QR CODE



Q1 : **Il s'agit des écureuils** qui sont nombreux dans notre pinède.

Q2 : **Une olivette est un verger d'oliviers.** On emploie ce terme en général pour les petites plantations, et le terme d'oliveraie pour les cultures de grande échelle.

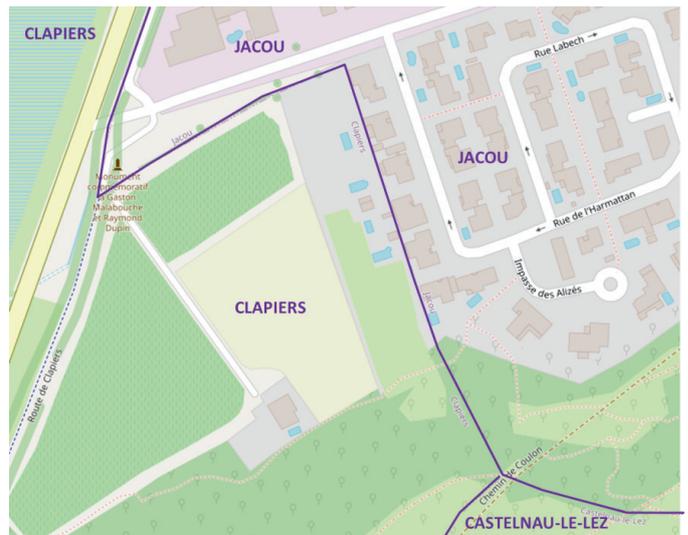
Q3 : **Il s'agit de la Borne des 3 communes, qui marque la triple limite entre Jacou, Clapiers et Castelnau-le-Lez.** Un triangle est gravé sur le sommet de la borne. On peut penser qu'il symbolise l'intersection des limites de 3 communes. Il est probable qu'elle ait été placée par le géomètre chargé d'établir les limites de la commune de Clapiers en 1807.

Q4 : **La société Le Plein Air des Chênes a été créée en 1967.** Sur les photos aériennes anciennes, on repère les premiers travaux en 1970, et le camping et ses piscines sont visibles dès 1973.

Q5 : **Il s'agit d'une salle de cinéma expérimentale construite en 1969 pour tester le procédé cinématographique Panrama, inventé par l'architecte montpelliérain Philippe Jaulmes.** Ce procédé permet la projection d'un film sur un écran hémisphérique (« cinéma à 180° »). Fermé depuis le début des années 2000, le site est classé aux monuments historiques en tant que patrimoine du XX^e siècle depuis 2015.

Q6 : **Elle passe au milieu des parcelles situées rue de l'Harmattan** : les maisons sont à Jacou et les jardins à Clapiers !

Q7 : **La route bordée de platanes était jusqu'en 1986 la route départementale D21 reliant Montpellier aux villages du Nord.** On peut voir sur le côté, à l'entrée de Jacou, un petit mémorial pour un accident de la route ayant eu lieu en 1931. Aujourd'hui, elle est convertie en voie verte réservée à la circulation des véhicules non motorisés, et longe la route métropolitaine M21.



Q8 : **Charles Cros (1842 – 1888) était un poète et scientifique français originaire de l'Aude.** Inventeur dans les domaines du téléphone, du télégraphe et de la photographie couleur, il a imaginé en 1877, le « paléophone » permettant de graver et restituer des sons. Mais son appareil n'eut pas le temps de voir le jour, car à la fin de la même année, Thomas Edison déposa aux Etats-Unis le brevet du phonographe qui devint un succès commercial.

Q9 : **L'accès à la forêt en véhicule motorisé est interdit. Ce chemin sert pour la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). Les bénévoles du CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt) qui patrouillent tous les étés pour prévenir les incendies, et bien sûr les pompiers ont les clefs** pour ouvrir cette barrière et accéder aux bois avec leurs véhicules équipés de citerne.

Q10 : **Trois fois** : vous êtes sortis de Jacou pour marcher à Castelnau-le-Lez une première fois dès le début de la boucle sur l'allée Sabine et Miron Zlatin, puis plus loin dans la pinède après l'olivette. Au niveau de la borne des 3 communes, vous avez quitté Jacou pour Clapiers.

Pour aller plus loin

Testez les autres
parcours !



 VilleDeJacou

 villedejacou

 ville-jacou.fr

Jeu de piste créé et édité par la Mairie de Jacou.

Références : Association Histoire & Patrimoine, O. de Labrusse, Site IGN remonter le temps, Wikipédia



En partenariat avec



VERTUEUX